

## ANNEXE 1 - BULLETIN D'INSCRIPTION 2024 - 2025

### ACTIVITES TAPISSERIE - DESSIN/PEINTURE - RELOOKING MEUBLES ET OBJETS



**NOM :** .....

**PRENOM :** .....

**ACTIVITE(S) :** .....

Il est rappelé que l'adhésion à l'ALMA entraîne l'acceptation sans aucune réserve par l'adhérent(e) de l'intégralité des dispositions contenues dans le règlement intérieur de l'ALMA qu'il a pu consulter au préalable sur le site internet de l'association.

Sous réserve du dépôt d'un dossier d'inscription complet comprenant notamment la présente annexe, **les cours débuteront et se termineront aux dates suivantes :**

- **Activité Dessin/peinture :**
  - Cours adultes : du mardi 17 septembre 2024 au 03 juin 2025
  - Cours enfants : du mercredi 18 septembre 2024 au 04 juin 2025
  - Cours adultes : du mercredi 18 septembre 2024 au 04 juin 2025
  - Cours Collégiens- lycéens : du samedi 21 septembre au 07 juin 2025
  
- **Activité Relooking de meubles et objets :**
  - Cours du mercredi : du 25 septembre 2024 au 11 juin 2025
  - Cours du vendredi (sous réserve) : du 27 septembre 2024 au 13 juillet 2025
  
- **Activité Tapisserie :**
  - Cours du jeudi : du 26 septembre 2024 au 03 juillet 2025

Les cours ne sont pas assurés pendant les vacances scolaires ainsi que pendant les jours fériés

**L'atelier libre** sera ouvert à partir du 09 septembre 2024 jusqu'au 31 août 2025

Pour toute demande d'adhésion en cours de saison jusqu'au mois de février 2025 : la cotisation sera due en totalité. Au-delà, la cotisation sera due par moitié (à l'exception des cours où votre demande d'arrivée en cours de saison sera soumise à validation de l'animateur).

#### COMMUNICATION

La communication sur les activités de l'ALMA s'opère essentiellement par le biais de newsletters adressée sur votre adresse email et des groupes WhatsApp de votre activité.

- Merci de cocher cette case si vous autorisez l'ALMA à vous adresser des newsletters.**
- Merci de cocher cette case si vous autorisez l'ALMA à communiquer avec vous par WhatsApp.**

**En ne cochant pas ces cases, vous risquez de ne pas être informé(e) correctement et vous ne pourrez pas tenir l'ALMA responsable du manque d'information.**

## DROIT A L'IMAGE

En application de la loi relative à la protection des données dites sensibles et personnelles, l'association ALMA ne pourra pas exploiter, **sauf acceptation explicite par l'adhérent(e)**, les photos, images et/ou vidéos réalisées lors de l'activité artistique concernée au sein de l'ALMA et sur ou dans lesquelles l'adhérent(e) apparaît.

**Merci de cocher cette case si vous autorisez l'exploitation de ces photos, images et/ou vidéos par l'association ALMA.**

En cochant cette case, vous reconnaissez avoir été informé(e) que des photos et/ou vidéos peuvent être prises lors des activités. **Cet accord autorise l'ALMA à exploiter ces photos, images et/ou vidéos uniquement dans le cadre de son activité** pour la création, l'impression et la diffusion de tout support destiné à la communication et à la publicité réalisées par l'ALMA. Ces photos, images et/ou vidéos pourront apparaître sur le site internet de l'ALMA et sur le diaporama des activités présenté au forum des associations.

Date :
Signature :

*Les informations recueillies dans ce document sont nécessaires pour la validation de votre adhésion. Elles peuvent faire l'objet d'un traitement informatique et sont destinées à l'usage exclusif et interne de l'ALMA.*

*En application de l'article 34 de la loi du 06 juillet 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit, contacter le conseil d'Administration pour faire votre demande par mail : [contact@alma-poissy.fr](mailto:contact@alma-poissy.fr)*